

Le traitement des détenus dans les services correctionnels canadiens: Analyse critique de l'état de la situation

Au cours des années 80, le système correctionnel canadien a développé un modèle de gestion des peines privatives de liberté sous la forme d'une « stratégie correctionnelle », basée sur l'évaluation et la prédiction des facteurs de récidive, ainsi que sur la détermination des facteurs criminogènes et sur l'intervention sur ces derniers.

S'appuyant sur une position résolument ancrée dans le courant des pratiques probantes (Evidence based), le cadre d'intervention de ce système est présenté comme efficace en termes de diminution de la récidive et comme pouvant servir de modèle pour d'autres pays. Toutefois, non seulement d'autres approches épistémologiques en matière d'intervention sont possibles, mais encore plusieurs questions fondamentales restent à ce jour non soulevées.

L'objet de ce projet de recherche est, **par l'introduction de nouveaux concepts et de nouvelles perspectives théoriques** ainsi que **par des échanges intellectuels interdisciplinaires et internationaux**, de réaliser une analyse critique du modèle de traitement des détenus développé et mis en œuvre par les services correctionnels du Canada. Par là-même, il s'agit de *mobiliser l'ensemble des connaissances* sur la question du traitement des délinquants en milieu carcéral et, par ce fait même, faire une analyse critique de la recherche en cette matière; de *confronter l'approche épistémologique* favorisée au Canada aux autres approches possibles et *analyser son incidence* sur les systèmes pénaux occidentaux; enfin de *définir les nouvelles orientations* que la recherche en matière d'intervention, de traitement et de réduction de la récidive en milieu carcéral pourrait prendre.

Il s'agit dans le cadre de ce projet d'intégrer ces questionnements et autres approches possibles, au niveau pénal, au niveau criminologique, au niveau clinique et au niveau sociologique.

La subvention du l'IDR nous servira essentiellement à la mise en place de focus groupes dans quatre différents pays -Canada, Angleterre, Portugal, France et Belgique-.

Un argumentaire d'une vingtaine de pages sera produit et envoyé aux participants afin de servir de base aux échanges et de développer leurs réflexions sur les notions de confidentialité, responsabilité professionnelle, jugement clinique, prise de décisions, gestion des risques, besoins criminogènes, efficacité, récidive, consentement, intervention en contexte d'autorité.

Les activités de recherche proposées répondent au programme IDR en ce que, à partir de la mise en œuvre d'échanges intellectuels et de collaboration internationales, nous élaborerons une réflexion et une analyse critique des modèles d'intervention possibles, afin par la suite d'élaborer un projet de recherche avancé sur l'intervention elle-même à partir des éléments recueillis. La mise en œuvre des focus groupes permettra

d'aboutir à une analyse complexe du système correctionnel canadien. Les réflexions ainsi obtenues, enrichies par la collaboration internationale et la transdisciplinarité des échanges permettront de définir de nouvelles orientations à la recherche en matière d'intervention, de traitement et de réduction de la récidive en milieu carcéral.

Le but ultime de notre démarche est de mettre en place un réseau de collaboration international ainsi qu'un programme de recherche permanent. Le réseau de collaboration international aura vocation à être de nature permanente afin de susciter continuellement les échanges et les réflexions dans le domaine de l'intervention en milieu carcéral. Le programme de recherche mis en œuvre s'inspirera directement des questions ressorties des différents focus groupes, en respectant la prise en compte des axes cliniques, sociologiques, criminologiques et pénaux.